

Proposition de l'Association des Municipalités du Camino de Santiago (AMCS), avec la collaboration de la Fraternité Internationale des Camino de Santiago (FICS) et l'Association des Albergues d'Accueil traditionnel de Castille et Leon, (AAATCL) pour la mise en œuvre de normes et mesures dans les refuges une fois que les autorités autorisent leur ouverture. Les mesures ont été définies par deux médecins et une infirmière des hôpitaux de référence en Castille et Leon et En Cantabrie, à partir d'expérience dans les protocoles de santé, et ont compté sur la collaboration et les conseils des organisations impliquées dans cette proposition en suivant les orientations fondamentales de l'OMS.

Ce sont des mesures conçues pour étudier, nuancer et réglementer, par les autorités compétentes, pour obtenir un protocole de fonctionnement dans les auberges de la Camino pour faire face à la normalisation.

## LE LENDEMAIN DU RETOUR AU CAMINO

### CE QUE NOUS SAVONS POUR EMPÊCHER LA TRANSMISSION COVID-19

Le nouveau virus COVID-19 est responsable de la pandémie que affecte actuellement la planète, à laquelle les êtres humains n'ont pas de mécanismes naturels de défense. Le contact avec le virus peut entraîner le développement d'autres symptômes plus ou moins bénins (fièvre modérée, toux sèche, fatigue, perte de sens de l'odorat, affections de la peau, etc.) et, dans certains cas, graves, très graves (forte fièvre), pneumonie, détresse respiratoire) parfois fatals, en particulier associée aux pathologies chez les personnes âgées. À son taux de mortalité élevé, le COVID-19 ajoute une très forte capacité de propagation. Cela se produit essentiellement par contact, c'est-à-dire d'une personne à l'autre, ou d'une personne ayant des surfaces avec la présence du virus.

Pour tout cela, et jusqu'à ce que la communauté scientifique soit en mesure de mettre au point des traitements palliatifs efficaces et un vaccin qui nous protéger, il est de la responsabilité de chacun de prendre les mesures nécessaires pour freiner son expansion.

### CE QUE LES SCIENTIFIQUES ET LES AUTORITÉS SANITAIRES NOUS CONSEILLENT

Le virus se transmettant par contact, à la fois directement (par des petites gouttelettes) sous forme indirecte (par contact avec des surfaces contaminées),

Les Conseils de l'Organisation mondiale de la Santé et des autorités sanitaires nationales ont mis l'accent sur le ralentissement de leur expansion en mettant en œuvre l'éloignement social et la promotion d'une hygiène rigoureuse. Il s'agit de briser la chaîne d'expansion isolant ses maillons. La phase de confinement quasi-totale à laquelle nous avons été soumis au cours de cette période a réussi à ralentir une progression de la contagion qui a mis en danger, et a dépassé la réactivité de notre système de santé, dont les professionnels continuent de payer un prix très élevé dans leur propre intégrité physique. Par conséquent, dans cette phase d'ouverture progressive de retour à la normalité, la responsabilité individuelle est absolument essentielle pour ne pas perdre le terrain acquis sur la pandémie. Notre obligation en tant que citoyens est de suivre les recommandations, essentiellement préventives, comme dans les cas suivants :

- maintien systématique de la distance sociale comprise entre 1,5 et 2 m;
- nettoyage des mains habituel et complet, à la fois avec du savon et de l'eau et avec Des solutions hydroalcooliques désinfectants; ;
- protection du contact à l'aide de masques, gants, écrans de visage ou de cloisons;
- éviter la projection de fluides, en utilisant comme barrière l'intérieur du coude à la toux ou éternuements, ou mouchoirs jetables que nous déposerons à la poubelle, nettoyer nos mains par la suite;
- en particulier en dehors de notre sphère domestique, éviter de toucher votre visage, à la fois avec les gants comme sans eux;
- déplacer la distance vers des objets en général, en évitant de partager le contact directement avec eux, que ce soit les couverts, vaisselle, objets à usage personnel, poignées de porte, et, en général, les surfaces exposées à un contact collectif

- renforcer les mesures d'hygiène et de désinfection des objets à contact multiple;;
- devant un quelconque symptôme de ceux décrits au début qui nous font soupçonner que nous sommes infectés, nous ou ceux que nous recevons, isoler la personne et porter le fait à l'attention des organismes de santé par téléphone via la CCAA. ou, à défaut le 112.

## **CE QUE NOUS POUVONS FAIRE SUR LE CAMINO ET DANS LES AUBERGES**

Tant que la vaccination de la population n'est pas répandue, nous devons cohabiter avec ce nouvel ennemi invisible. Ce n'est pas la première fois que le camino est confronté à une situation semblable, les leçons du passé qui, mises à jour avec les moyens du présent, nous permettent d'être optimistes si tous, institutions, collectivement et individuellement, nous agissons conjointement et avec la plus grande responsabilité. Ces recommandations doivent être comprises en tant que telles, et peuvent être modifiées, soit dans un sens restrictif, ou plus large, selon l'évolution de la pandémie et quelque soit le cas se conformer aux lignes directrices des autorités sanitaires.

Nous avons divisé ces recommandations en deux grandes sections, la première relative aux actions d'hygiène et de prévention dans les refuges de pèlerins, et la deuxième, sur les mesures d'autoprotection du pèlerin pendant son Chemin.

## **I\_ PRÉVENTION À ALBERGUES**

Les auberges jacobines, élément essentiel du développement du Camino, constituent également l'un des principaux points de rencontre pour les pèlerins. Son caractère spécifique et son usage exclusif des pèlerins permet d'aborder les actions de manière concrète pour ce groupe homogène et identifié (credential), prévisible et facilement traçables dans leur mobilité (journaux d'entrée) et particulièrement attentifs aux informations utiles qui doivent être transmises à un moment donné. Ce caractère spécifique, ajouté à l'absence de but lucratif dans une bonne partie des auberges profit dans la plupart des auberges, de sont des caractéristiques extrêmement utiles pour mettre en œuvre les conditions de retour à la normale dans des conditions de sécurité optimales.

Ci-dessous, nous allons exposer quelques recommandations pour les auberges de pèlerins pour les prévenir et les protéger, ainsi que les hospitaliers qui s'occupent d'eux.

Logiquement, chaque auberge a des caractéristiques architecturales et de gestion spécifiques, pour lesquelles les protocoles énoncés sont de nature générale, et qui devront être adaptées par leurs gestionnaires.

Les procédures que nous proposons font référence à cette première phase de confinement pandémique durant laquelle on considère tous les pèlerins comme porteurs potentiels et capables de transmettre le virus. Il s'agit donc de propositions très préventives, qui seront en mesure de se détendre dans l'évolution positive de l'endigement et, nous espérons prochainement, à terme l'éradication de la pandémie.

### **I.A\_ Accès à l'auberge**

En général, il faudra que le pèlerin n'entre pas à l'intérieur des parties communes de l'auberge, en utilisant les chaussures avec lesquelles il a fait la route. C'est à dire, dans la mesure du possible, il devra accéder à l'auberge avec les chaussures qu'il utilise pendant sa pause, mettant ses bottes dans un sac poubelle fermé. Dans les cas où cela ne sera pas faisable, il faudra l'installation d'un paillason imbibé d'eau de Javel (à renouveler au moins une fois par jour) ou mettre à disposition un pulvérisateur pour une application individuelle sur les semelle d'une solution désinfectante, comme de l'eau avec de la Javel ou de l'alcool (voir les proportions plus loin)

Après ce changement de chaussures, le cas échéant, un gel de solution hydroalcoolique, sera disponible Pour que le pèlerin l'utilise, à la fois sur ses mains et sur ses gants, s'il en a, avant d'accéder à la réception.

L'entrée à l'intérieur de l'albergue doit être effectué portant un masque, au moins d'un type de chirurgicale, qu'il conservera tout le temps.

Dans tous les cas, le pèlerin accédera à l'intérieur avec le sac à dos sur le dos ,et, le cas échéant, avec le sac fermé contenant ses chaussures

La désinfection des chaussures et des mains doit être appliquée à chacune des entrées et départs de l'auberge du pèlerin. .

En dehors de l'auberge, dans sa zone d'accès, doivent être installés des affiches avec ces indications d'accès initiales, si possible exprimées par icônes universelles et des textes en espagnol et dans les langues principales(recommandé en anglais, Français ,italien, allemand, coréen et japonais).

De même, prévoir lorsque les files d'attente se formeront à certains moments pour accéder à l'Auberge ,il conviendra de marquer points d'attente par un marquage au sol pour maintenir l'éloignement, si vous utilisez un espace public, il vous faudra le consentement et l'accord des autorités municipales.

### **I. B Réception**

Une fois à l'intérieur de l'auberge, à la réception, comme en général dans toutes les zones communes de celle ci lorsqu'il y a plus de deux personnes, il sera obligatoire d'utiliser les masques, au moins chirurgicaux, ainsi que le maintien des mesures de l'éloignement social entre 1,5-2 m.

Un seul pèlerin à la fois sera pris en charge.

Dans la mesure du possible, des écrans en verre , du méthacrylate ou similaire seront installés pour protéger les hospitaliers.

S'il n'est pas possible de l'installer, et dans le cas d'accompagner le pèlerin dans sa chambre il est conviendra pour l'hospitalier de porte un écran individuel et, obligatoirement un masque, d'un type chirurgicale ,parce que les masques de ce type portés par le pèlerin et l'hospitalier offrent une haute protection contre la possibilité d'une contagion directe.

Il est faudra informer le pèlerin d'éviter de toucher le minimum de surfaces

Une première mesure préventive est la prise de la température corporelle du pèlerin

au moyen d'un scanner thermique ou d'un thermomètre numérique sans contact ou avec un contact minimal (dans ce cas, il doit être désinfecté après utilisation). Une température anormale

(au-dessus de 37.5oC) devrait être considéré comme un symptôme, invitant le pèlerin à entrer en contact par téléphone avec

LE CC.AA.(en particulier dans le cas des pèlerins , étrangers, ( il est conseillé que cela soit fait par l'hospitalier)

Quoi qu'il en soit, gardez à l'esprit que , la température corporelle est un symptôme relatif, étant donné que des cas de COVID-19 qui ont simplement manifesté une fièvre (en dessous de 37.5oC) et, d'autre part, une température corporelle élevée peut être un symptôme de plusieurs

Affections courantes, telles qu'une infection urinaire ou, en été, l'hypothermie un" coup de chaleur ".

La table de réception doit toujours être propre et dégagée des objets. En cas de

d'avoir des éléments pour votre exposition, il est fortement conseillé que ceux-ci se trouvent à l'intérieur des vitrines fermées.

Le journal de bord et le timbre, téléphone mobiles, informatiques et autres éléments d'utilisation courante par l'hospitalier hôpitaux doivent se tenir derrière l'écran de de protection.

À ce moment-là, il sera fourni au pèlerin l'information habituelle sur les conditions de l'auberge, ainsi que les explications spécifiques à liées état exceptionnel dans lequel nous sommes.

Pour accélérer la réception et éviter L'agglomérations à l'extérieur, il est fortement recommandé que les mesures d'hygiène soient données au pèlerin ,résumé dans une demi feuille dans leur langue.

En outre, à la réception et dans les espaces communs,

Il est conseillé d'installer des affiches avec des mesures préventives, telles que celles qui sont Éditées par l'Organisation mondiale de la de la Santé. .

Pour procéder à l'enregistrement, le pèlerin se déposera facilement dans un plateau, facie à désinfecter, votre de pièce d'identité et votre credenciale.

D'abord ,l'hospitalier prendra les données précises pour le journal de bord, puis tamponnera la credencial immédiatement, ,et retournera les deux documents à leur propriétaire à travers l'écran. On lui demandera

s'il a un sac de couchage, et on accompagnera le pèlerin à son couchage, entre lui et l'hospitalier il faudra maintenir la distanciation dans la mesure du possible, 1,50 à 2 m, chacun des deux portant un masque.

Après le départ du pèlerin, il faudra désinfecter au moyen d'une lavette imprégnée d'eau de Javel à la fois le plateau et les éléments qui sont entrés en contact avec le pèlerin (chaise, table, etc.), puis l'hospitalier passera une solution hydroalcoolique sur ses gants.

À ce stade, vous serez en mesure d'accéder à la réception du prochain pèlerin.

### **I.C\_ Chambres**

Dans la mesure du possible, le partage des dortoirs sera évité, sauf dans le cas de pèlerins qui font le Chemin groupe, comme en familles.

Ceci étant une exception, dans la zone de repos, les mesures de prudence doivent être exercées, indiquant aux pèlerins l'opportunité de porter le masque pendant leur sommeil.

Un distributeur de solutions hydroalcoolique sera installé à l'entrée de chaque dortoir, il est conseillé de l'utiliser chaque fois que vous y accédez.

C'est dans cet espace où le pèlerin doit retirer le sac à dos de ses épaules, et de le déposer à côté du sac contenant ses chaussures ses bottes à l'endroit désigné à cet effet. Il est conseillé, de pulvériser le sac à dos avec une solution de désinfectant.

Les mesures de prévention et d'éloignement sont essentielles dans cette zone, les lits seront généralement disponibles à une distance d'au moins 1,5 entre eux, étant conseillé, si possible, que ce soit 2 m.

L'utilisation de lits superposés et de lits contigus seront évitées, en retirant les matelas, et en utilisant les lits vides pour la dépose des sacs à dos et des chaussures, lesquelles en l'absence de cette couchette supérieure, seront laissés sur le sol, près du lit.

Dans le cas des lits superposés quadruples, c'est-à-dire les couples et deux hauteurs,

On n'utilisera pas les lits contigus (c.-à-d. qu'un seul sur quatre sera utilisé).

En tout cas, on utilisera les lits alternés, c'est-à-dire en bas et l'autre correspondant à un angle supérieur du suivant (on utilisera deux sur 4), seulement dans le cas où sur le sommier du lit supérieur soit installé une barrière qui empêche la chute de fluides de la partie supérieure (toux, éternuements, etc.), assurant la sécurité de l'utilisateur de la couchette inférieure.

En ce qui concerne la dotation du lit, il est fortement recommandé que le pèlerin porte son propre sac de couchage (il en sera même éventuellement fait obligation). Dans la possibilité de ce que cela ne soit pas le cas; question qui lui sera posée lors de la réception.

L'auberge offrira, le cas échéant, la possibilité d'avoir des draps (jetables ou non) et des couvertures, éléments qui doivent être lavés et désinfectés le lendemain, ce qui, logiquement, implique un effort supplémentaire et, par conséquent, peut être traduit en un coût supplémentaire.

En cas d'utilisation de draps de lit,

il est conseillé que ce soit en tissus blancs, et procéder à son lavage quotidien avec de l'eau de Javel.

Il est conseillé de proposer au pèlerin un deuxième sac poubelle de sorte qu'il y mette son linge sale jusqu'à l'endroit où il va le laver.

Pour éviter les infections indirectes, il conviendra que les albergues se dotent d'un double jeu de protection pour les matelas et les oreillers, (en réduisant leur utilisation de moitié, pour ce qui n'aura pas été utilisé.), qui seront retirés tous les jours à l'intérieur de sacs poubelles et lavés à 60°C.

Si cela n'est pas possible, vous devez renforcer le nettoyage quotidien habituel par la désinfection avec la pulvérisation d'une dilution virucide, qu'il faudra laisser agir au moins une minute.

Cela peut se composer de l'eau de Javel pure mélangée à de l'eau

Dans une proportion de 30 ml d'hypochlorite de sodium par 10 l d'eau, ou une proportion qui nous donne la concentration minimale de 5% requise pour la désinfection.

Tenir en compte de la nature variable des concentrations de l'eau de Javel commerciale, il est donc conseillé de se fournir dans les entreprises spécialisées dans la désinfection (p. ex., ceux qui assurent des plans biologiques et

sanitaires ) ou produire notre propre hypochlorite de sodium en se dotant d'un appareil d'électrolyse saline, ce qui réduira les coûts.

L'efficacité des dilutions l'eau de Javel diminue avec le temps, il est donc conseillé de les préparer tous les jours. Il est également efficace en tant que désinfectant de pulvériser une dilution de d'eau avec de l'alcool 96° à 70%, soit 30 doses d'eau pour 70 doses d'alcool.

Autres mesures de désinfection comme l'utilisation de l'ozone ou de la lumière ultraviolette, seraient d'une mise en œuvre complexe dans de nombreuses auberges.

Il est également efficace, sur les surfaces dures, et lorsque ce moyen est disponible, d'utiliser un appareil de nettoyage à la vapeur haute température (un vaporetto).

Pour des raisons pratiques, toujours après le nettoyage habituel avec du savon et de l'eau, à la fois des meubles, tels que le sol, les murs, les matelas et les oreillers des dortoirs doivent être aspergées d'une solution désinfectante à base d'eau de Javel ou d'alcool, par exemple, avec un pulvérisateur et en utilisant la buse la plus fine (maximum pulvérisation), puis procéder à la ventilation chaque pièce pour un laps de temps de pas moins de 10 minutes. Les tâches de nettoyage seront effectuées protégées par des gants et des masques.

<sup>1</sup> La liste des productos produits autorisés en Espagne est accessible sur le site du web del Ministère des Santé et consommation:

[https://www.mscbs.gob.es/profesionales/saludPublica/ccayes/alertasActual/nCov-Chine/documents/Listado\\_virucidas.pdf](https://www.mscbs.gob.es/profesionales/saludPublica/ccayes/alertasActual/nCov-Chine/documents/Listado_virucidas.pdf)

## I.D\_ Les parties communes

Dans les parties communes de l'auberge, les mesures d'éloignement seront maintenues (1,5-2 m), et les pèlerins et les hôpitaux porteront des masques, du moins de type chirurgical, en évitant, dans la mesure du possible, le contact avec les surfaces.

D'une manière générale, en cas de doute concernant le respect des mesures de sécurité (distance sociale, possibilités de désinfection) **il conviendra de garder fermé les espaces communs non essentiels** (comme la cuisine et la salle à manger dans les endroits où il y avait un service hôtelier) et concentrer leurs efforts sur ces points essentiels, tels que les dortoirs et les salles de bains. Toujours en **suivant les directives sanitaires** des **autorités** sanitaires en ce qui concerne leur utilisation.

### Salles de bains I.D.1

Étant l'une des zones les plus sensibles, il est nécessaire de le rendre extrêmement désinfecté.

En termes généraux, l'utilisation des douches et des toilettes devra être échelonnée au maximum, et il faudra informer et responsabiliser le pèlerin quand à la nécessité de leur collaboration.

Toutes les surfaces de contact, y compris les poignées de porte et la cuvette des toilettes, doivent être pulvérisées avec une solution désinfectante après chaque utilisation, et suivi d'une serviette en papier jetable, pour cela seront mis à disposition des pèlerins des récipients avec des serviettes à usage unique (textile jetable ou papier sopalin) et une poubelle pour les jeter.

Quelques secondes après avoir désinfecté la poignée de porte extérieure, les toilettes ou la douche seront prêts pour le prochain utilisateur.

Le pèlerin doit se débarrasser de son linge sale avant d'accéder à la douche, le mettre dans un sac que vous trouverez sur votre lit, et vous utiliserez pour le transfert à la blanchisserie.

Il est obligatoire de se laver les mains avec du savon - ou une solution hydroalcoolique avant d'accéder et en abandonnant la zone de douche et des toilettes. -

### Salles à manger et cuisines I.D.2

Encore une fois, il est essentiel de maintenir la distance de 1,5-2 m entre les pèlerins, à la fois sur la table et dans la zone de cuisine, qui, dans la plupart des cas, représente une réduction d'au moins 50 % de la capacité habituelle. Il est conseillé de délimiter ces espaces en utilisant de la peinture ou des éléments adhésifs, et laisser seulement les chaises correspondantes. D'une manière générale, il est conseillé que les convives ne soient pas face à face, mais disposés de manière alterné.

L'utilisation de la cuisine doit également être conditionnée au maintien de la séparation, ce qui, à des fins pratiques, signifie que, dans la plupart des cas, il ne peut être utilisé par un pèlerin à la fois.

Les repas communautaires, l'un des moments importants de socialisation pour les pèlerins, devra s'adapter aux circonstances exceptionnelles dans lesquelles nous vivons, et ne sera possible que lorsque le respect de l'éloignement le permettra.

En cas de repas préparés pour plusieurs convives, par un seul pèlerin, et les plats partagés seront exclus, en utilisant les sources uniquement pour l'élaboration ou l'assaisonnement. Seule l'assiette de chaque convive sera déplacée à la table, nourriture déjà servie.

Après le repas, les pèlerins procéderont au nettoyage de la vaisselle et couverts avec le savon habituel, puis sa désinfection par l'immersion dans l'eau de Javel diluée et ensuite rinçage et séchage.

La table et les chaises doivent également être hygiénisées, par l'application d'un chiffon humidifié avec désinfectant.

Les touches micro-ondes étant un point de contact récurrent, laisser une éponge avec désinfectant à côté de lui, à appliquer par le pèlerin après utilisation, étant installée une affichette de rappel à cet effet.

### **I.D.3--- Chapelles, salons, patios et buanderies**

Dans les chapelles, les salles communes et les cours extérieures, la distance sociale sera maintenue, ainsi que l'utilisation de masques chirurgicaux. A l'entrée de chaque espace doit être affichée la capacité maximale en fonction de sa configuration, en particulier dans la zone des machines à laver et des sèche-linge. Ces zones seront soumises, au quotidien, à une désinfection spéciale.

En ce qui concerne l'aire de stationnement pour bicyclettes, zone à la fois ouverte et fermée, ceux-ci doivent être pulvérisés avec une solution alcoolique au moment du dépôt.

### **I.E ---Équipement\_ nécessaire**

A titre simplement indicatif, les possibilités physiques et matérielles de chaque auberges sont diverses, pour faire face à cette situation avec des garanties, les auberges de pèlerins devraient être équipés de :

Installation d'affiches d'information avec des normes à l'extérieur et dans les zones de

Passage par des icônes de compréhension universelle et, si possible, dans les langues les plus courantes parmi les pèlerins. Élaboration de fiches d'information à donner à chaque pèlerin.

Les écrans de séparation pour les hospitaliers de la zone d'accueil.

Nombre suffisant de masques, au moins de type chirurgical (recommandé FFP2 sans valve), écran et gants ou pour la protection des hospitaliers (dans le deuxième cas pour prévenir d'éventuelles allergies au latex).

Fourniture de masques chirurgicaux et de gants en latex ou nitrile pour les fournir à ces pèlerins qui ne les porteront pas et qui, parce qu'il n'y a pas de pharmacie sur place ou d'autres impondérables, ne peuvent les acheter.

Thermomètres numériques ou scanners thermiques.

Nombre suffisant de distributeurs de gel hydroalcoolique

pour l'installation dans l'accès, les espaces communs et les dortoirs.

Provision d'eau de Javel pure ou d'une machine de production d'hypochlorite de sodium par électrolyse.

- Dotation de mécanisme de pulvérisation efficaces, de tels que

dilutions basées sur l'eau de Javel ou l'alcool, p. ex. ; ceux de type pulvérisateur à main qui permettent une application des solutions désinfectantes. .

- sacs à ordures de 30 l avec auto-fermeture, avec une prévisions de deux par pèlerin (chaussures et linge sale)

Des draps jetables ou des sacs de couchage pour les pèlerins qui n'ont pas leur propre sac.

Des ensembles interchangeables protégés de matelas et de housses d'oreiller.

En ce qui concerne les actions, en général, nous soulevons ce qui suit :

Mettre en œuvre des protocoles de protection contre la contagion et des mesures de désinfection adaptée aux conditions spécifiques de chaque auberge, et de formation des hospitaliers

Augmenter la séparation entre les lits et les lits superposés d'au moins 1,5 m.

- Établissement et marquage de la séparation de 1,5 à 2 m dans les espaces, comme la salle à manger, les salons ou les patios, les chapelles, etc.

Dans les toilettes, rappelez au pèlerin l'obligation de pulvériser une dilution avec de l'eau de Javel après chaque utilisation, à la fois dans les toilettes et dans les douches et les poignées.

Désinfection fréquente d'écrans et de meubles à la réception, ainsi que l'utilisation systématique de gants et de masques par les hospitaliers.

## **II. MESURES D'AUTOPROTECTION**

Le Chemin est, et reste, une zone sûre. Autant dans son parcours dans le milieu urbain comme dans sa partie essentielle du contact avec la nature, il est essentiellement de la responsabilité individuelle du pèlerin de le rester.

Comme mesures exceptionnelles face à la crise à laquelle nous sommes confrontés, on conseillera aux pèlerins pendant leur période de marche :

Maintenir des mesures d'éloignement social, tant sur le Camino que sur la traversée de villes et dans les auberges.

- Porter des masques, chirurgicaux si possible avec le niveau de protection FFP2 sans valve, et des gants de latex ou de nitrile, qui doivent être mis en cas d'entrée en contact avec d'autres pèlerins, voisins ou d'utiliser les services de la Route, toujours en gardant la distance de sécurité. .

- Hygiène personnelle extrême, avec l'utilisation fréquente de savon à main et de solution hydroalcoolique après avoir touché des surfaces susceptibles de transmettre le virus, en particulier celles où il s'est avéré le plus persistant, tels que métallique et en plastique, surtout à basse température.

Portez votre propre sac de couchage et gel hydroalcoolique pour un usage personnel, ainsi que un approvisionnement suffisant de masques et de gants jusqu'au lieu suivant équipé d'une pharmacie.

La responsabilité individuelle devrait éviter les actions irresponsables telles que le cracher au sol, tousser sans prendre les mesures appropriées ou jeter des mégots, des gants ou masques, ailleurs que dans les poubelles ou les conteneurs prévus à cette fin.

À cet égard, les dommages environnementaux s'ajoutent à un risque facilement évitable pour les autres, par exemple en appliquant les principes de la campagne « Une étape propre ». ”.

Soyez particulièrement prudent avec le nettoyage dans les fontaines et les zones de

repos, qui devrait être périodiquement aseptisé.

En général, il est particulièrement conseillé que les pèlerins aient un système d'information efficace sur les mesures de santé mises en œuvre.

Nous comprenons que, parmi ces informations, il est essentiel qu'ils connaissent le nombre de places disponibles dans les auberges de leur fin d'étape, pour éviter, si possible, la massification et les situations délicates où il n'y aurait pas suffisamment de places .

.Les Protocoles d'hygiène et de désinfection personnel et dans les refuges, Devront être aussi unifiés que possible, pour qu'ils soient assimilés comme une routine par le pèlerin .

Face à un nouveau scénario comme celui que nous affrontons, il serait souhaitable que les conseils municipaux aient des plans d'urgence pour ces cas , avec la possibilité d'espaces pour exceptionnellement permettre d'accueillir les pèlerins qui n'avaient pas leur place dans une auberge ou un établissement hôtelier, toujours en gardant les mesures de base de l'éloignement et d'hygiène.

La Coordination des actions, l'information, le bon sens et la responsabilité individuelle sont nos meilleurs alliés afin que le virus ne partage pas notre Camino.